

Les Amis de la Pologne

BULLETIN MENSUEL

Rédacteur en Chef : Rosa BAILLY

Secrétaire de la Rédaction : Henri de MONTFORT

Abonnements :
France et Colonies :
5 francs par an.

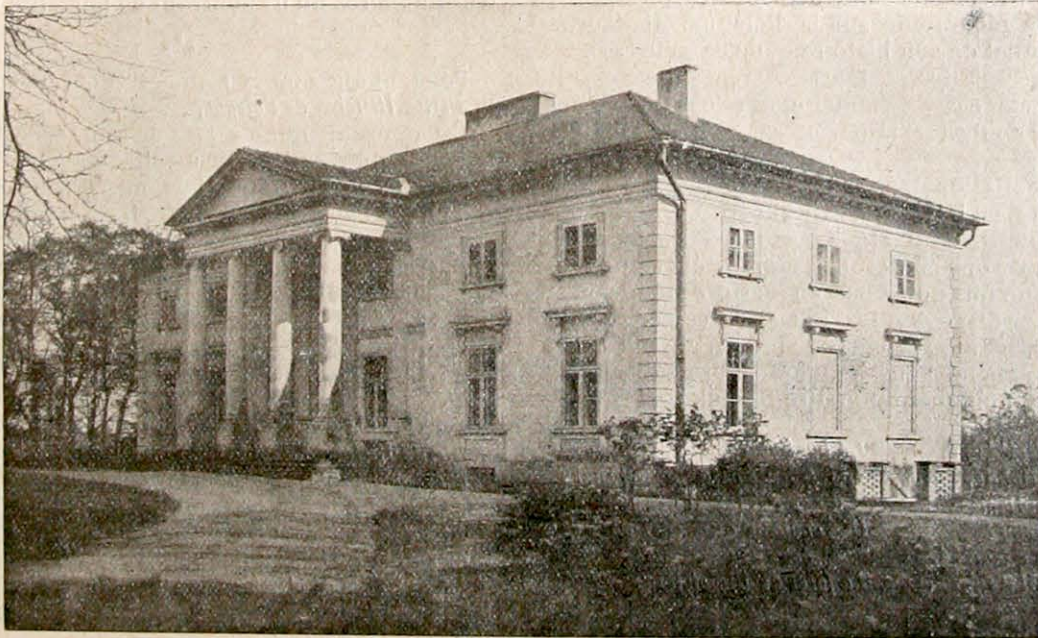
REDACTION & ADMINISTRATION :
26, Rue de Grammont, PARIS-II^e
Téléphone : Central 17-27

Abonnements :
Etranger :
7 francs par an.

SOMMAIRE

Nos cartes postales. — Nos brochures.
Pour notre fonds d'éditions (5^e liste).
Traisons nos amis en amis.
Frères d'Armes. — R. CHRÉTIEN.
L'Actualité.

Une police féminine en Pologne.
Un Institut du radium à Varsovie.
L'Allemagne devant le Juge de Paix. — M. M.
Fredrów.
Pour la Pologne.



PALAIS A IGOLOMIJA.

NOS CARTES POSTALES

30.000 déjà ont paru.

90.000 autres vont paraître !

Les premières étaient bien jolies. Mais elles ne nous ont pas encore satisfaits. On est très difficile quand il s'agit de la Pologne ! De sa beauté, de sa grâce, de son charme prenant auquel nul visiteur ne résiste, nous voulons donner une image qui s'approche le plus possible de la réalité.

Nous avons donc perfectionné les clichés, recherché une meilleur papier. Nous nous sommes enquis de tous les modes de fabrication. Qu'on essaye de nous en remontrer sur la « simili » ou l'« héliographe » !

Les frais de revient seront plus lourds et nous voyons d'ici se froncer les sourcils de notre trésorerie générale. Pourtant nous n'augmenterons pas le prix de vente. C'est toujours dix centimes la carte, deux sous ! Un franc la douzaine. Qu'on se le dise !

Mais surtout, qu'on se dise bien : La carte postale est une des meilleures propagandes qui soient. Une image en dit plus long qu'une description. Le texte de trois ou quatre lignes qui l'accompagne se grave dans la mémoire parce qu'il est illustré. Un Français « moyen » n'aura pas la patience de lire un traité d'histoire ou de géographie sur la Pologne. Il saura pourtant l'essentiel de son histoire et de sa géographie par l'album de ses cartes postales.

La carte postale, c'est la menue monnaie du cinéma. Et qui songe à contester la puissance instructive du cinéma ?

Avec l'augmentation des taxes postales, vous allez remplacer bien des lettres par des cartes. Pourquoi ne pas vous munir d'un stock de nos cartes polonaises ? Elles ne vous coûteront pas plus cher que les autres, et chaque fois que vous en écrirez une, vous instruirez vos correspondants d'une si agréable façon ! Vous servirez la cause polonaise sans peine ni fatigue.

A paraître prochainement, toujours d'après les chefs-d'œuvre photographiques du maître Bulhak :

VILNO : *L'église Ste-Anne.*

WILLANOW : *Le Palais.*

CRACOVIE : *Notre-Dame.*

LUBLIN : *Le château.*

NOWOGRODEK : *Le marché.*

ZOLKIEW : *Portail d'église.*

Le lac Switez.

VILNO : *L'église des Bernardins.*

Un château aux environs de Minsk.

La forêt de Bialowieza.

Déjà parues :

VARSOVIE : *Place du Vieux Marché.*

VILNO : *Vue générale.*

VARSOVIE : *Palais Lazienki.*

Faites-nous vos commandes, chers lecteurs, et n'oubliez pas de joindre 0 fr. 45 par douzaine pour le port.

NOS BROCHURES

Elles se répandent à travers la France, ses colonies, ses protectorats, ses voisins.

Cette année en aura vu sortir de nos bureaux vingt-cinq mille !

Un joli chiffre, n'est-ce pas ?

Il ne nous reste plus que quelques exemplaires des *Pages choisies de Slowacki*, de *l'Histoire de l'Amitié franco-polonaise*, de : *A la Gloire de Léopol*, de *Vilno, ville polonaise* et des *Mésaventures du Savant Baliverne*.

Ce Savant Baliverne, notre dernier-né, est l'enfant chéri de nos groupes scolaires. On pourrait vous citer telle Institution libre, à Paris, dont les élèves nous ont tous écrit, les uns après les autres, pour nous demander ce qu'ils appelaient : « le livre des Balivernes ». Un grave pasteur nous dit : « C'est un chef-d'œuvre, d'un humour délicieux. »

Bref, nous nous sommes décidés à faire une seconde édition des *Mésaventures du Savant Baliverne*, extrait de « *Mariette et les Gnomes* », par Marie Konopnicka.

Vous pouvez, cher lecteur, nous en demander un exemplaire. Il vous sera envoyé gracieusement. Les donateurs de notre fonds d'édition ont droit à autant d'exemplaires qu'ils pourront en faire lire !

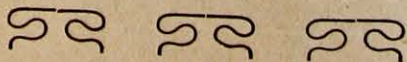
Pendant que nous y sommes, nous faisons rééditer la *Petite Histoire de Pologne*,

Cet opuscule qui n'a l'air de rien, en est à sa quatrième édition. Encore y a-t-il longtemps qu'on nous la réclamait de partout. Mais notre Secrétaire générale, qui en est l'auteur, se faisait tirer l'oreille. Elle prétendait ne pas pouvoir corriger une fois encore les épreuves de cette brochure. Elle s'est enfin décidée, et en la relisant, elle a eu la surprise de constater que vraiment, ce résumé de l'histoire de la Pologne est d'un palpitant intérêt. Mais, comment ne le serait-il pas ? La magnificence du sujet éclaterait en dépit de tout.

Le Comité d'Action Scolaire des A. P. a décidé que la *Petite Histoire de Pologne*, ainsi que *l'Histoire de l'Amitié Franco-Polonaise*, étaient les « classiques » de la propagande. Leur texte sera donc cliché, et les éditions se succéderont jusqu'à ce que chaque Français en soit imprégné jusqu'aux moelles !

Lecteur, ces brochures sont à votre disposition. Nous ne vous demandons en échange que de les faire lire.

Et, à l'occasion, songez à notre fonds d'édition !



POUR NOTRE FONDS D'ÉDITIONS

5° Liste

Capitaine DELVERT	10 fr.	ANONYME, d'Amiens	3'50
Les A. P. du COLLÈGE DE JEUNES FILLES de Saumur (par Mlle LECOQ).....	47 fr.	M. PSARSKI, à Alger.....	5 fr.
Les A. P. du COLLÈGE DE GARÇONS de Brioude (par M. DUMAS).....	25 fr.	Les A. P. du LYCÉE ALEXANDRE-RIBOT, à St- Omer (par MM. ADRIAN et DUPONT	244 fr.
Les A. P. du COLLÈGE DE GARÇONS de Remi- remont (par M. PARIZOT).....	35 fr.	M. SKOCZYNSKI, à Nantes (2° versement).....	10 fr.
		M. TESTE.....	15 fr.
		ANONYME.....	5 fr.

LES ÉCOLES POLONAISES EN FRANCE

Traitons nos Amis en Amis!

La France a besoin de travailleurs. Les pertes de la guerre, la décroissance de sa natalité ne lui permettent pas de relever ses ruines, de cultiver ses champs, d'exploiter ses mines, avec ses seuls enfants. Elle demande des ouvriers à l'étranger, et à son appel accourent Belges, Italiens, Espagnols, Orientaux du Le-

ant et de l'Extrême Orient, Africains, Portugais. Nombre de Russes profitent des circonstances pour se fixer chez nous. Les Allemands s'y glissent sous des noms d'emprunt.

Les Polonais nous ressemblent tant par le caractère, que toujours nous les avons salués du nom de frères quand nous avons avec eux travaillé, espéré ou combattu, et parmi les éléments si disparates de l'immigration, ils sont les mieux accueillis et les plus appréciés des Français. On s'accorde à louer leur intelligence, leur souplesse d'esprit, leur honnêteté, leur amour de la famille, leur sincère piété.



FAMILLE POLONAISE DU NORD.

Quelques chiffres donneront une idée de l'importance des intérêts mis en jeu.

Suivant les données officielles, le nombre des Polonais en France s'élève à 420.000. Les mineurs polonais forment

33 % des mineurs en France ; dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, ils représentent 52 % (1).

(1) Ces chiffres ont été cités par M. Peyrhimoff dans un discours prononcé le 11 mai 1925 à l'occasion d'une conférence donnée par M. Richard, ancien Ministre de l'Agriculture.

N'oublions pas que grâce à la collaboration de ces humbles mais braves ouvriers, la production de nos houillères, si nous la comparons à celle de 1913, a été augmentée de 100 à 120 %, malgré l'introduction de la loi de 8 heures dans le travail.

A un degré peut-être moins élevé, mais d'une façon très intéressante se présente la collaboration polonaise dans l'industrie métallurgique en Alsace-Lorraine et les départements agricoles dévastés : Somme, Aisne, Marne, Seine-et-Marne, Aube, Loir-et-Cher, ne pourraient pas travailler à présent sans la collaboration des cultivateurs polonais dont le nombre croît chaque mois.

Il ne faudrait pas oublier que les procédés tendant à la dénationalisation des étrangers donnent les pires résultats. L'émigré mécontent ne rêve que de rentrer chez lui. Traité d'une manière juste et bienveillante, voyant ses besoins matériels et moraux satisfaits, il constitue un élément laborieux et paisible. L'opinion des employeurs français est unanime à cet égard. L'expérience de l'Amérique du Nord, du Brésil et de la Westphalie le confirme pleinement.

Il est à prévoir qu'un certain nombre d'ouvriers polonais se fixeront définitivement en France. La Pologne doit s'attendre à subir la perte d'un certain nombre d'émigrés, mais cette perte lui sera du reste moins pénible parce qu'elle sera au bénéfice de son alliée la plus intime. Mais le gros des masses ouvrières ne fait qu'un séjour temporaire en France et rentrera au pays dans quelques années. La France consentirait-elle à envoyer à la Pologne des foules mécontentes remportant un souvenir amer de leur séjour et des enfants restés ignorants et indisciplinés pour avoir été privés d'enseignement scolaire ? Elle risquerait de s'aliéner les sympathies d'une grande nation, son alliée naturelle, et compromettrait le recrutement des futurs immigrants.

Elle l'a compris, et le Gouvernement français a adopté à l'égard de tous les étrangers résidant en France une tactique généreuse et pleine de sagesse ; il leur accorde le bienfait de la civilisation française sans chercher à leur faire abandonner leur nationalité.

Les déclarations faites récemment en Pologne par M. Godart, ancien Ministre et homme d'Etat éminent, ont rassuré et satisfait l'opinion publique polonaise.

Les conventions conclues entre la Pologne d'une part et le Gouvernement français et la Direction de l'Association Industrielle de France de l'autre, sont le résultat d'une conscience profonde des intérêts de la France — politiques, économiques et sociaux. — L'opinion française doit comprendre les mobiles de ces conventions, se pénétrer de l'importance de la question et exercer une pression sur les patriotes d'esprit trop étroit et les industriels insouciant, afin qu'ils ne faussent pas l'esprit de ces conventions.

Au nom du Comité Central des Houillères de France et de la Confédération Agricole des Régions dévastées, M. Peyrhimoff, dans une lettre du 17 avril 1924, adressée à M. le Président de la Délégation polonaise pour les Affaires d'Emigration, a fait les promesses les plus formelles. Cette

lettre fut jointe au procès-verbal de la Convention franco-polonaise concernant l'émigration. En voici la teneur :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« A la suite des entretiens que nous avons eu l'honneur d'avoir avec vous et les membres de votre Délégation, et eu égard aux fonctions matérielles et au rôle moral dévolus à la Délégation des employeurs français en Pologne, commune au Comité Central des Houillères de France et à la Confédération Agricole des Régions dévastées, nous avons satisfaction à vous marquer la communauté de vues qui s'est dégagée de nos conversations au sujet de l'enseignement des enfants polonais en France.

« Cette question soulève de légitimes préoccupations, dont nous entendons ne pas nous désintéresser et à l'apaisement desquelles nous apportons volontiers notre concours.

« Nous nous déclarons donc prêts à inviter de la manière la plus pressante, les employeurs ressortissant à nos groupements à inaugurer et à poursuivre la réalisation du programme visant, dans le cadre et dans les délais variables suivant les professions, les régions et les moyens, à l'institution de l'enseignement ci-après défini :

« a) Soit, en ce qui concerne les écoles publiques, en supportant les frais de l'enseignement complémentaire qui pourrait être institué, de la langue, de l'histoire et de la géographie polonaises ;

« b) Soit, lorsque l'effectif des enfants polonais le justifiera, c'est-à-dire plus généralement dans la grande industrie et, en particulier, à plus brève échéance, dans l'industrie houillère, à raison de l'importance et de la densité de ces effectifs polonais, en ouvrant, au fur et à mesure des besoins, des écoles privées où sera assuré, sous la surveillance des autorités académiques françaises et dans le cadre du programme scolaire normal, le même enseignement complété, s'il y a lieu, pour les jeunes enfants qui n'auraient pas encore de notions suffisantes de la langue française, par l'enseignement d'autres matières en polonais.

« Les candidats destinés à assurer la part polonaise de l'enseignement ci-dessus prévu seront présentés par l'Administration polonaise (Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes) à l'agrément d'une Commission privée d'examen, qui recommandera aux employeurs pour engagements les candidats reconnus par elle pourvus des aptitudes pédagogiques nécessaires.

« Nous considérons que la présence dans une exploitation d'un nombre d'enfants polonais d'âge scolaire, supérieur à 65, devra appeler de notre part l'invitation pressante, à laquelle il est fait allusion plus haut, tendant à l'engagement par les soins de cette exploitation de personnel enseignant polonais.

« Le traitement de ce personnel sera fixé d'après les mêmes règles que pour les instituteurs et institutrices français des mêmes écoles privées.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération. »

Le Vice-Président,
PEYRHIMOFF.

Or, les réclamations et les plaintes affluent de la part des ouvriers polonais, aussi bien aux sociétés polonaises en France qu'aux pouvoirs polonais. Elles viennent des Houillères d'Anzin, des Houillères de Béthune, de Marles, d'Aubin, de Bruay-les-Mines, de Lens, de Potigny, du Nord, de Normandie, d'un peu partout. Mineurs et ouvriers polonais réclament l'école polonaise.

Question de la plus haute importance, que l'opinion publique n'apprécie pas à sa juste valeur ; et pourtant l'avenir de nos relations avec l'émigration polonaise dépend en grande partie de sa solution équitable.

N'oublions pas que l'immigration polonaise en France fut organisée d'un commun accord dans l'intérêt des deux pays ; ce n'est pas un mouvement spontané des masses ouvrières polonaises.

Diriger l'émigration vers la France n'a pas été en Pologne chose facile. La population a pris l'habitude de considérer comme des terres promises l'Amérique du Nord, le Brésil et d'autres pays. Pis encore, le gros de l'émigration s'en allait pour la saison estivale, en Allemagne, qui serait désireuse pour son agriculture de renouveler cet état de choses. Et même maintenant en France, parmi les houilleurs polonais de Westphalie, grâce à la propagande des émissaires allemands, apparaît une tendance à retourner dans la Westphalie où ces ouvriers étaient bien reçus. La presse polonaise en France et les milieux compétents ont bien du mal à combattre cette propagande.

Un des arguments est le manque d'écoles polonaises en France.

Pour que les enfants fréquentent volontiers l'école et



LA CHORALE POLONAISE DE BASSE-INDRE.

que les parents les y envoient de bon cœur, ils devraient y trouver un peu de leur Patrie et, surtout au début, l'enseignement devrait être polonais autant que possible.

Faute de cela, les enfants découragés désertent l'école et négligent les leçons et, grandissant dans l'ignorance, se préparent à être dans l'avenir un élément social des plus indésirables.

Un grand nombre d'enfants, faute d'école, fait son éducation dans les rues. Qu'arrivera-t-il dans six ou dix ans ?

En quelles mauvaises herbes se transformeront sur le sol français ces petites plantes non cultivées ?

Quant aux parents, ils se rappellent comment les traitaient les Prussiens, au temps de l'oppression. Ils n'avaient pas le droit de posséder des écoles nationales, ils devaient

se cacher pour apprendre à leurs enfants la langue de leurs pères. Est-ce que vraiment nous permettrions que nos amis, nos frères d'armes, retrouvent sur notre sol, arrosé du sang polonais versé pour notre cause, les amertumes qu'ils ont connues sous le joug allemand ?

Disons-nous bien que nous ne les garderons pas tous, ces cinq cent mille Polonais. Ils veulent retourner à leur patrie : comment leur donner tort ? Si un certain nombre d'entre eux doit rester avec nous, ce n'est pas les brimades qui les retiendront mais les bons procédés. Et avant les bons procédés, la justice. Il serait souverainement injuste d'imposer à un enfant de passage chez nous, parce que le père est venu nous aider, une culture qui ne lui servirait guère plus tard, qui ne ferait de lui qu'un déra-

ciné sur son propre sol. Cet enfant va apprendre le français en même temps que le polonais, dans son école spéciale : nous ne pouvons vouloir rien de plus.

Il est indispensable que les résolutions de la Convention française ne restent pas lettre morte.

Nous avons conclu avec la Pologne une étroite alliance

politique et militaire devant durer de longues années ; il nous faut resserrer d'une façon aussi forte que possible le nœud social fait de justice entre les deux nations.

En négligeant les revendications légitimes des ouvriers polonais et l'opinion publique de leur pays, ne travaillerait-on pas pour le roi de Prusse ?



L'Allemagne devant le Juge de Paix

Deux incidents récents créés et exploités par l'Allemagne, l'un à Dantzig, l'autre dans le couloir polonais, ont eu leur épilogue en justice de paix.

Il ne s'agit pas ici du magistrat cantonal devant lequel un paysan chicanier appelle son voisin à propos d'un mur mitoyen ou d'un droit de passage.

Mais les querelles soulevées par l'Allemagne à propos des boîtes aux lettres de Dantzig et de l'accident de chemin de fer de Starogard procèdent du même état d'esprit et atteignent la même élévation d'idées et de sentiments.

Et il existe dans l'Europe nouvelle, fort heureusement pour les peuples pacifiques, des juges de paix auxquels les peuples chicaniers sont obligés de soumettre leurs doléances.



La Cour permanente de Justice Internationale de La Haye avait à émettre un avis consultatif sur la fameuse histoire des boîtes aux lettres polonaises de Dantzig, à la requête de la Société des Nations.

Contrairement aux prétentions du Sénat dantzigois qui voulait faire fonctionner la poste polonaise en vase clos, le Tribunal de La Haye a rendu une sentence déclarant que le service postal polonais de Dantzig a le droit de faire usage de boîtes aux lettres, que ce service postal est accessible au public et qu'il peut être utilisé par lui.

Ce sont là des vérités de Monsieur de La Palisse. Mais avec le Sénat dantzigois (ou avec les nationalistes prussiens, ce qui est identiquement la même chose), il n'est pas inutile de faire confirmer par le Juge de Paix les opinions de Monsieur de La Palisse.



Un train allemand déraile à Starogard, dans le couloir polonais. La catastrophe est due comme plusieurs à un attentat communiste dans lequel on peut apercevoir la main de Moscou et soupçonner la complicité de Berlin.

La diplomatie allemande saisit ce prétexte pour mettre en cause la responsabilité du Gouvernement Polonais et soulever par ricochet la question des frontières orientales de l'Allemagne.

Vous devinez quelle est la thèse allemande (oh ! combien allemande) : « La Pologne est incapable d'assurer la

sécurité des voyageurs allemands dans un train allemand qui traverse le couloir polonais. Donc il faut annexer la Poméranie à l'Allemagne et tout sera pour le mieux dans la meilleure des Pangermanies. »

Au point de vue du droit, de l'équité, ou du simple bon sens il serait tout aussi juste d'annexer à l'Allemagne la Suisse, l'Angleterre ou la Patagonie parce qu'un accident de chemin de fer dans lequel des Allemands auraient trouvé la mort se serait produit dans l'un de ces pays. Mais la presse nationaliste allemande ne s'embarrasse pas de pareilles subtilités.

Heureusement il existe un Juge de Paix devant lequel l'Allemagne est obligée de porter le différend. C'est un Tribunal mixte d'Arbitrage présidé par le Consul Général du Danemark à Dantzig. Les membres de ce Tribunal sont désignés l'un par l'Allemagne, l'autre par la Pologne.

Après une enquête faite sur place le Tribunal Arbitral, dont la sentence est sans appel, constate que l'entretien de la voie ferrée n'a pas pu donner lieu à la catastrophe, et il rejette la requête allemande.



Le Conseil de la Société des Nations a eu à s'occuper dans sa dernière session de plusieurs litiges polono-dantzigois.

Qu'il s'agisse de la procédure applicable en cas de différend entre la Ville Libre et la Pologne, de la poste polonaise pour laquelle le Conseil a adopté l'avis du Tribunal de La Haye ou bien des menées des organisations nationalistes et militaires allemandes sur le territoire de la Ville Libre, le Conseil de la S. D. N. a pris sur toutes les questions des décisions favorables à la Pologne.



Trois Juges de Paix, trois sentences déboutant la Ville de Dantzig ou l'Allemagne de ses prétentions injustifiées et insoutenables.

Les nationalistes allemands, militaristes prussiens et autres pangermanistes devraient bien borner leurs efforts à la propagande de mensonges qui a toujours été leur spécialité.

Cette propagande made in Germany peut impressionner

et influencer une opinion publique internationale mal informée.

Mais dès que les mêmes questions sont soumises à un Tribunal impartial et éclairé, la sentence est toujours en faveur de la Pologne contre l'Allemagne.

L'Allemagne devant le Juge de Paix n'est pas sur un terrain favorable.

M. M.



* FRÈRES D'ARMES *

Le culte du Souvenir, source de force pour l'avenir

Une cérémonie Italo-Polonaise.

EN 1919 l'Italie concentra dans un certain nombre de camps les prisonniers de guerre d'origine polonaise et c'est ainsi qu'on organisa une armée polonaise qui fut en bonne partie cantonnée à « La Mandria de Chivassa », près de Turin.

Mais, durant l'organisation de cette armée, nombre de soldats polonais, trop durement éprouvés pendant la guerre, succombèrent aux maladies contractées sur les sommets glacés des Alpes, malgré les soins généreux dont ils furent l'objet dans les hôpitaux d'Ivréa, ville piémontaise où plus de deux cents d'entre eux ont été inhumés sans avoir pu revoir leur patrie libérée.

Le 31 mai dernier, en présence d'autorités civiles, militaires, italiennes et polonaises, a été inauguré un monument portant cette inscription :

« Loin de la Patrie, au moment où Dieu brisait ses chaînes, les soldats polonais mouraient en 1919 et 1920 rêvant à la libération de la Pologne et la bénissant. La ville d'Ivréa leur rend un pieux hommage. »

S. Exc. M. Zalewski, Ministre de la Pologne à Rome, a montré dans le discours qu'il prononça à cette occasion qu'une chaîne de souvenirs lie le Piémont et la Pologne. Après les partages, des émigrés polonais trouvèrent asile en Pologne. Dans l'hymne national polonais, créé à la fin du XVIII^e siècle, on pressentait déjà que le sol italien jouerait un rôle vis-à-vis de la Pologne, car une strophe proclame : *Marchons du sol italien à la terre polonaise.*

C'est à Cunéo qu'a été créé, au début du XIX^e siècle, l'École Militaire polonaise, qui devait préparer les officiers pour l'insurrection contre le joug étranger. C'est sur le sol piémontais que combattit la Légion de Mickiewicz, accourue en 1848, pour lutter contre l'Autrichien oppresseur. C'est en Piémont enfin que naquit une des armées de la Pologne reconstituée qui devait combattre les bolchevicks quelques mois plus tard.

Exc. M. Zalewski termina en affirmant qu'il existait

une fraternité d'armes entre l'Italie et la Pologne, laquelle ne se démentirait pas à l'heure du danger.

Nous, Français, devons nous féliciter, qu'à la fraternité d'armes Franco-Polonaise s'ajoute une amitié italo-polonaise ; nos trois races ont la même âme, le même esprit chevaleresque, les mêmes... ennemis.



A la Targette.

Le 17 mai dernier, a eu lieu au hameau de La Targette, près d'Arras, l'inauguration d'une croix commémorative en l'honneur des volontaires polonais tombés sur les champs de bataille de France. Cette cérémonie a eu lieu en présence de M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne, et de nombreuses personnalités françaises et polonaises.

Les musiques de nombreuses sociétés polonaises saluèrent l'arrivée du cortège officiel par les hymnes nationaux. Mgr Helenowski célébra la messe en plein air et Mgr Julien, évêque d'Arras, procéda à la bénédiction du monument.

La croix, qui sera prochainement remplacée par un monument de pierre, marque l'endroit d'où le 9 mai 1915, les volontaires polonais, combattant dans les rangs de la Légion Etrangère, percèrent le front ennemi et s'emparèrent des tranchées allemandes devant Neuville-Saint-Vaast. Leur vaillance et leurs pertes sanglantes leur valurent une citation à l'ordre de l'armée.

Cet événement, simple épisode dans la formidable mêlée générale, dit dans son discours M. de Chlapowski, cet événement a contribué pour beaucoup à ce que la question polonaise ait pu être posée dans toute son ampleur et ait pu trouver l'appui des alliés. Comme suite à cet événement aussi, une armée autonome polonaise fut créée en France, sous le commandement du Général Archinard, avant qu'elle ne passe sous celui du Général Haller et qu'elle puisse rentrer en Pologne.

Après le discours de M. de Chlapowski, vint celui de M. Palewski, Président de l'Union des Anciens Combattants Polonais en France, puis prirent encore la parole M. le Dr Boleslas Motz, un des fondateurs du Comité National des Volontaires Polonais en 1914 ; M. Ivan Kemo, Conseiller de la légation Tchéco-Slovaque, et des notabilités officielles d'Artois.



Au Cimetière Montparnasse.

Le 17 juin, une délégation des Frères d'Armes Franco-Polonais s'est rendue au cimetière Montparnasse pour déposer des fleurs sur la tombe du Général Lipowski, défenseur de Chateaudun en 1870, et sur celles de quelques vétérans de 1863 qui reposent là également.

Au moment où l'Allemagne réclame insolemment la révision de ses frontières orientales (tandis que M. Mac Donald, l'ancien premier britannique, déclare à Gloucester « Nous sommes opposés au traité de Versailles » et que M. Ponsoby, son ancien secrétaire d'Etat recruté en Angleterre une armée de « Consciencious objecters » décidés à refuser tout service militaire en cas de conflit) au moment où notre alliée est menacée dans son existence par deux impérialismes, nous avons pensé que nous devions mani-

fester notre attachement inébranlable à l'alliance franco-polonaise.

Les Frères d'Armes sont venus renouveler leur serment de fidélité à la Pologne devant le Général Lipowski, devant le Polonais qui donna à la France une belle page de son histoire héroïque.

On a dit que tout homme avait deux patries, la sienne et la France ; nous Français nous avons aussi deux patries à aimer et à servir, la France et la Pologne.

Le Ministère Français de l'Intérieur était représenté par M. Paul Lévy.

M. Tijou, secrétaire des F. A. F. P. parla devant la tombe des volontaires de 1863.

M. Poninski, premier secrétaire de l'Ambassade de Pologne, lui répondit, puis M. Kleczkowski, au nom des anciens combattants Polonais.

Devant la tombe du Général de Lipowski, M. Chrétien affirma les sentiments des Frères d'Armes, puis M^{me} Rosa Bailly récita quelques vers devant la stèle d'une vétérante de 1863.

Chaque année nous irons ainsi de tombe en tombe, car ils sont nombreux les braves Polonais qui reposent là, et nous nous inclinons devant eux pour nous recueillir et nous inspirer de leur exemple.

R. CHRÉTIEN.



* L'ACTUALITÉ *

La Pologne à l'Exposition de Grenoble

FORT gracieusement conviée par le Commissaire général de la République polonaise, M. Kluczynski, consul général à Lyon, la presse grenobloise se rendait au Palais des Sections étrangères pour inaugurer la section polonaise.

Et vérité, cette exposition est surtout un effort moral, une occasion saisie de prouver à la France une amitié aussi profonde que reconnaissante. Il faut voir surtout en ce stand fort clairement disposé pour être compris et apprécié, une manifestation de déférence empressée à une invitation cordiale.

En effet, la partie houille blanche est trop récemment mise en exploitation en Pologne pour être bien développée. La Pologne n'a de frontières montagneuses que les Karpathes, qui étaient austro-hongroises avant 1914, et c'est des seules Karpathes, que procèdent en leurs cours d'eau — d'ailleurs d'un volume relatif — les installations électriques et les usines qui ne vont guère plus loin que Léopol comme rayon de transport de forces.

Mais ce n'est pas à dire que les travaux effectués ou en cours soient moins intéressants. Aussi le gouvernement polonais a-t-il voulu confier à M. Wenceslas Leski, ingénieur au Ministère des Travaux publics et fort expert en sa distinction, une délégation spéciale pour installer l'exposition de la République polonaise et la représenter aux côtés de M. le Consul général Kluczynski, un vieil et très sincère ami de la France. M. Leski nous a donc présenté un ensemble de la situation de son pays, aussi intéressant comme houille blanche que comme tourisme.

Les chutes d'eau des Karpathes en cours de captation pourront produire environ 1.552.000 C.V., dont 452.000 C.V. sont prêts à alimenter l'industrie et éclairer un grand nombre de localités jusqu'à Léopol. Des cartes et des graphiques nous enseignent que les plans des barrages les plus importants sont l'œuvre de l'ancien président de la République polonaise, M. Narutowicz.

On compte donc actuellement 18.000 HP fournis pour 6000 par l'usine Mijczkowce et 12.000 par l'usine Porabka,



UNE SALLE DU PALAIS DE PLAWOWIC.

en construction toutes deux, tandis que les forces aménagées n'atteignent que 16.500 HP.

Les usines métallurgiques polonaises construisent du matériel électrique, et parmi elles nous pouvons citer comme modèles appréciés déjà de la clientèle du Nord-Europe, la Polonoise des Moteurs et la Compagnie des Câbles de Bydgoszcz. Mais la fabrication est encore modeste et satisfait au seul usage du pays. Néanmoins, en prévision de l'extension de la production, les Soviets ont passé commande de 17 millions de roubles d'or en locomotion et wagons. Ils paient comptant!..

Les rivières Dunajec et San, venues des Karpathes, les plus importantes de la montagne, sont en aménagement, et les travaux bien dirigés et appropriés avancent assez vite pour faire espérer à la Pologne de prompts et bons résultats.

Quant au Tourisme, son Office national, le Tatza, se livre à une propagande suivie et bien organisée pour attirer les visiteurs en Pologne, où les centres de tourisme et les vieilles cités ne manquent pas de manière à encourager au voyage, intéresser et retenir les étrangers. Son hospitalité y est cordiale, ses prix honnêtes et ses efforts sont de nature à faire espérer le développement rapide du tourisme. Vassovie, Cracovie, Léopol, Vilna, entre autres villes, sont dignes d'attirer le touriste; la campagne est exquise, les sites d'un pittoresque attrayant.

Nous ne saurions terminer cet aperçu sans signaler l'empressement avec lequel les bonnes familles du pays envoient leurs enfants en France, et notamment à Grenoble, pour y perfectionner leurs études. L'Université de notre ville compte en effet environ 100 étudiants polonais, dont une dizaine de jeunes filles. Tous se signalent par une irréprochable tenue et par une application soutenue qui double le plaisir que leurs professeurs trouvent à encourager chez eux l'affection qu'ils ont pour la France et l'ardeur patriotique qu'ils montrent à s'assimiler son esprit et ses progrès scientifiques.

Extrait de la *Gazette des Alpes*.



Une Police féminine en Pologne

ON sait que la Constitution polonoise a accordé aux femmes l'électorat et l'éligibilité. Il y a donc à la Diète et au Sénat un certain nombre de femmes pourvues de mandats électifs. Elles prennent rarement la parole dans les discussions politiques, mais elles n'en fournissent pas moins un travail extrêmement sérieux et fort utile. Dans la préparation des lois sociales en particulier, elles ont eu depuis cinq ans une influence tout à fait prépondérante.

Parmi les nombreuses lois qui sont leur œuvre personnelle, il en est une qui vient d'être adoptée par le Parlement et qui est particulièrement intéressante: il s'agit de la création d'agents de police femmes. Personne n'ignore en effet combien souvent des plaintes se sont élevées dans

le monde entier contre la brutalité des agents appréhendant les femmes. Il y a une certaine pudeur qu'on n'a jamais le droit d'outrepasser et des situations qui, malgré tout, exigent un peu d'égards humanitaires. La police féminine semble indiquée pour exercer certaines surveillances et accomplir même certaines arrestations dont elle s'acquittera plus convenablement que les policiers hommes.

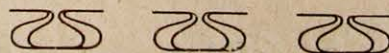
Le premier cadre de la police féminine polonoise comprend cinquante agents ayant déjà terminé leur cours d'instruction. Il va être affecté à Varsovie, mais quelques-uns de ses membres seront détachés dans les grandes villes de province.



Un Institut de Radium à Varsovie

MADAME Curie-Sklodowska vient de procéder à la pose de la première pierre de l'Institut du radium qui va être construit à Varsovie. Le projet de cette fondation remonte à l'année 1913. A cette époque Madame Curie faisait un séjour à Varsovie. De nombreuses organisations féminines organisèrent en son honneur de grandes manifestations et lui firent alors part de leur désir d'honorer son nom par une donation nationale. Madame Curie manifesta la volonté de voir cette donation employée à créer dans sa ville natale un Institut du radium pour l'extraction du radium et son application à la thérapeutique. Dès lors un comité du « Don national polonois pour Madame Curie » fut constitué et s'occupa activement de la réalisation de ce projet. Malheureusement la guerre et la période critique d'inflation monétaire qui la suivit vinrent arrêter complètement l'œuvre entreprise. C'est seulement depuis une année que des souscriptions ont pu être recueillies dans tous les milieux polonais. D'autre part, pour participer à cette œuvre l'Université de Varsovie a offert récemment un terrain de 10.000 mètres carrés sur lequel sera construit l'Institut, le bâtiment dont les plans ont été dressés par l'architecte Zielinski, sera édifié dans le prolongement de la grande avenue qui traverse la ville et qui s'appelle les Allées de Jérusalem. Il comprendra des laboratoires, un dispensaire, une maison de santé pour malades, et le « temple du radium » où sera conservé une certaine quantité de ce corps. Les sommes nécessaires pour l'achèvement des travaux n'ont pas encore été complètement recueillies, mais les promesses du gouvernement et des villes de Pologne assurent qu'en aucun cas n'échouera la création de l'Institut du radium de Varsovie.

En quittant Varsovie, Madame Curie se rendra à Prague afin de visiter dans les environs de cette ville la localité de Yachinow où se trouve le minerai dans lequel les époux Curie ont jadis fait la découverte du radium.



Impressions de Pologne.

FREDRÓW

C'est par une journée d'août sans soleil et pénétrée d'une douce fraîcheur, que nous quittions Léopol pour faire, en auto, 52 kilomètres au bout desquels nous attendait Benkowa-Wisznia.

Le but de notre excursion était le berceau du grand dramaturge et poète polonais Alexandre FREDRO, que ses compatriotes se plaisent à appeler le Molière polonais.

En sortant de la ville mon regard fut frappé par un cortège de gerbes fleuries en marche. Elles étaient couronnées de visages enfantins solennels et radieux. A leur tête, un garçonnet portait une croix de bois poli et il était suivi d'une fillette dont les menottes tremblaient sous le poids d'un Christ en fer forgé reposant sur un coussinet blanc à franges dorées et perdu dans un amas de fleurs variées et odorantes. A leur file, une trentaine d'enfants empanachés de fleurs des champs. J'appris qu'ils avaient fondé cette croix pour leur classe et la portaient à l'église où le Christ y serait fixé.

En les voyant ainsi, ces petits Polonais, avec leur charpente solide, leur chevelure abondante, leurs grands yeux (clairs pour la plupart) et leurs dents riant au vent, les paroles du maréchal FOCH me revinrent à la mémoire. Oui, c'est bien l'avenir de la Pologne et elle possède en eux une richesse digne d'envie.

Nous passons les lignes de chemin de fer fuyant vers la Roumanie et vers la Tchéco-Slovaquie ou, pour mieux dire, le corridor slovaque le long des Carpathes ; nous brûlons une station balnéaire, Zimna-Hoda et devant nous un chemin droit et blanc bordé de saules taillés en bouquets se perd au sommet d'une colline.

Maintenant c'est une vaste plaine gazonnée parsemée de petites bosses à l'aspect de taupinières. Elles sont dues au travail des gaz souterrains s'échappant en volcans liliputiens. Grâce à l'indolence des administrations communales qui négligent de retourner et d'améliorer les pâturages, ils sont emprisonnés par les gazons épais et les mousses. Les chevaux de labour et les vaches rouges, (race du pays), ne s'en ressentent pas, n'ayant jamais goûté mieux. Ils paissent tranquillement par groupes, incommodés de temps à autre par des envolées d'oies blanches et tapageuses qui, dès ce moment, constitueront désormais de pair avec les saules taillés en bouquets le motif invariable du paysage.

Tout à coup une scène pittoresque se dessine à notre gauche. Sur le noir d'une forêt de vieux sapins une dizaine de petits pâtres accroupis autour d'un feu qui va s'éteignant, vêtus de leurs costumes bariolés, guettent le mo-

ment qui permettra de placer dans la cendre chaude les pommes de terre cueillies au hasard dans le champ du voisin... A l'appel de notre sirène ils se relèvent tous et c'est comme une envolée de colibris qui s'élance vers nous. Leurs yeux myosotis nous regardent avec une joyeuse complaisance, sans rancune, comme ils regardent la cigogne dans son vol et les étoiles qui scintillent, et leurs dents blanches forment avec ces yeux criant « ne m'oubliez pas » trois taches claires dans le bronze des faces bâlées. Ah non, ne le craignez pas, mioches délicieux, on n'oubliera pas vos yeux étonnés et bienveillants ! Le long du chemin on nous lance des « Louanges à Jésus-Christ » d'un air grave et sans servilité qui trahit le respect porté à cet Ave tout chrétien. D'aucuns nous font un signe de tête amical et entendu comme pour dire : de l'auto ? j'en ai eu ma part au front italien en 1917 !

Mais nous voici entrant à Grodek Jagiellonski (1). Aujourd'hui chef-lieu de district, cette place porte encore les traces de son glorieux passé. Elle constituait dans le temps un point de défense remarquable contre les hordes barbares. Ses bastions donnèrent abri au roi Ladislas Jagiello, mari de la jeune reine Edvige, fille de Louis de Hongrie, grâce à laquelle vint à régner la dynastie des Jagellons. Ces bastions forment actuellement la charpente du parc municipal. Ils sont baignés par les eaux d'un étang qui mériterait d'être qualifié de lac, orné de roseaux et de nénuphars et grossi par le courant de la Wereszyca, affluent du Dniestr. La ville de Grodek porte des cicatrices causées par les opérations ukrainiennes en 1918-19, et qui disent l'intensité de la lutte à cette porte éloignée de Léopol.

Nous filons maintenant vers le sud. A notre gauche, une fameuse fabrique de papier en ruine, c'est Czerlany ; au fond, un amas de toits rouges émergeants d'un bouquet de vieux arbres, c'est l'Etablissement de Bains de Lubienwielki (bains sulfureux renommés). A notre droite, j'aperçois au bout d'une échappée de parc la résidence d'été du dernier Maréchal du pays au temps de l'Autriche.

D'ici un tournant à droite et nous longeons à des dizaines de lieues naturellement les Carpathes, accompagnés d'une plaine monotone mamelonnée et striée de rubans de blé, lin, chanvre, pommes de terre, sarrasin et millet, pour enfin toucher Hozzany (Hauchané). La légende cherche l'étymologie de ce nom dans Haut-champ, et l'attribue au passage de la Grande Armée. Pourtant, le carré de bastions et la colonne commémorative sans date

(1) Grodek = petite ville forte, Jagielloński = des Jagellons.

surmontée d'une croix de fer, d'un ensemble archaïque, érigée sur un tertre à côté, prouvent que la place a fait son devoir des siècles avant l'empereur.

C'est à Hozzany que naquit et mourut un fervent patriote, démocrate déclaré au caractère sans peur et sans reproche, que les Autrichiens avaient jeté dans la célèbre prison de Kulstein. Henryk JANKO en sortit brisé à jamais.

Ma compagne de voyage, qui aime son pays avec passion, met toute sa fierté à me citer les noms des éminents Polonais que cette terre de Sambor a donnés, à la Patrie au temps du joug autrichien.

Ce sont les FREDRO père et fils, et les frères LOZINSKI, pour la littérature.

C'est Julian FALAT (le maître aquarelliste de la neige) et Piotr STACHIEWICZ (célèbre par son « Cycle de la Sainte Vierge » au crayon), pour la peinture.

C'est Henryk JANKO, Albin RAYSKI et Alexandre SKARBEBK (l'âme de la Défense de Léopol), pour la politique.

« Et le maréchal de la Diète de Varsovie, Mathieu RATAJ, que tout Polonais aime et respecte, n'est-il pas le fils de cette terre ? » achève ma compagne avec fierté.

Nous filons une forêt de sapins et à notre gauche paraît au loin une crête boisée par touffes. La Nature semble l'avoir placée là pour forcer le courant de la Wisznia à porter ses eaux non au Dniestr, mais au San. Nous sommes sur la ligne du partage des eaux. On entre dans une allée de frênes et à gauche se déroule un délicieux plein air avec le vieux clocher de Rudki chanté par Alexandre FREDRO (1) et les Carpathes en amphithéâtre. La grille s'ouvre hospitalièrement et nous voici au berceau de FREDRO.

C'est un bâtiment dans le genre italien, à une aile et deux terrasses ouvertes. Elle renferme dix-neuf pièces et trois grandes salles au rez-de-chaussée et porte les armes des Fredro sur sa façade nord, ainsi qu'une statue de la Sainte Vierge couronnée avec l'Enfant-Dieu dans les bras, à l'angle de la villa. Située sur une hauteur baignée du courant de la Wisznia, elle fut construite en 1835 sur l'ordre d'ALEXANDRE FREDRO, dramaturge polonais qualifié de « père de la comédie polonaise » et poète en même

(1) Les dépouilles du poète, ainsi que celles de Severin Fredro, son frère, officier de la Légion d'honneur et de la médaille de la Réunion qui reposent dans le caveau de famille sous l'église, nous intéressent particulièrement.

temps que soldat distingué par l'Empereur des Français. Il avait été capitaine à l'Etat-Major de la Grande-Armée, officier de la Légion d'honneur et de la Médaille de Sainte-Hélène, membre de la Société d'Histoire et de Littérature à Paris, chevalier de la Croix polonaise Virtuti Militari et du Grand Cordon autrichien de François-Joseph avec étoile. Né le 20 juin 1793, il mourut le 15 juillet 1876 (1).

Retour de Moscou, il s'adonna à la scène et créa ses chefs-d'œuvre. Il put développer à l'aise son talent dans cette résidence et dans l'atmosphère du bonheur conjugal dont le poète fut comblé en épousant la comtesse Sophie Jablonowska (en premières noces, comtesse Stanislas Skarbek, femme du créateur de la plus importante fondation pour orphelins et vieillards en Europe, à Drohowyze, près Léopol).

Elle fut au poète une douce compagne quand sa beauté et son charme eurent fait époque.

Leur fils, Jean-Alexandre FREDRO (connu en littérature comme « le Jeune Fredro »), hérita du talent de son père en même temps que du charme irrésistible de sa mère. Il fut le plus brillant cavalier de son temps. L'insurrection ayant éclaté en Hongrie en 1848, il s'énrôla dans la Légion polonaise en Hongrie et, grâce à son intrépide bravoure, gagna sur le champ de bataille le grade de lieutenant. Son retour au pays sous la domination autrichienne fut rendu impossible, il émigra donc et, passant par l'Asie-Mineure, atteignit la France. A Paris, il fréquenta les théâtres, s'adonna à l'étude de la scène et entra en contact avec les maîtres français du temps. Il subit forcément leur influence et donna à la scène polonaise des types moins polonais. Ses pièces ne sont plus empreintes de cette force et de cette saveur caractéristiques qui rendent les œuvres d'ALEXANDRE FREDRO immortelles.

(A suivre.)

(1) Je renvoie ceux de mes lecteurs que les œuvres et la vie de Fredro intéresseraient, au professeur Adam Grzymala Siedlecki, Varsovie, Rédaction de la « Rzeczpospolita ».

GEBETHNER & WOLFF

Maison d'Édition. — Librairie Polonaise et Etrangère.

VARSOVIE, 12, rue Zgoda.

SUCCURSALES : I. — VARSOVIE, 15, Krakowskie Przedmiescie et rue Sienkiewicz. — II. — Cracovie. — III. — Lublin. — IV. — Lodz. — V. — Poznan. — VI. — Wilno. — VII. — Zakopane.

Pour la Pologne

A TROYES

Le Comité troyen des Amis de la Pologne, récemment constitué par M. Henry Bloud, a donné le 16 juin, à l'Alhambra, une soirée d'amitié franco-polonaise. De nombreux ouvriers polonais, avec leurs familles, y assistaient.

Sur l'estrade, note la présence de MM. P. de MONTGOLFIER, président; HUGAY, conseiller général, délégué des Associations agricoles au Comité d'arbitrage franco-polonais; ROSSIGNOL, inspecteur d'Académie, président d'honneur; SCHMITT, trésorier payeur général; Charles GRIS, vice-président; DRŁAHODZ, HACISKI, Laurent NIWINSKI, Ludwik PIEKARSKI, docteur en droit, stagiaire aux Etablissements Gillier; J. RAGUENEAU, membres du Comité.

Après avoir remercié les assistants, M. de Montgolfier définit les buts de l'œuvre et présente la conférencière, Mme Rosa Bailly.

M. Ludwik Piekarski traduit pour ses compatriotes l'allocution du président et les invite à chanter l'Hymne national polonais.

Dans ce chœur, écouté debout par l'assistance, passe toute l'ardeur patriotique de ces expatriés, qui ont conservé pour la terre ancestrale un amour et une foi indestructibles. La richesse phonétique du texte, la saisissante harmonie de la musique sont traduites par la puissance des sonorités graves des voix masculines rehaussée des soprani féminins.

Il se termine par une immense acclamation de « Vive la France! », « Vive la Pologne! »

La conférence de Mme Bailly obtint « un succès considérable », dit la presse troyenne, qui en donne de longs comptes rendus et souligne « l'élégance du verbe de la conférencière, son talent littéraire, la chaleur de sa conviction, l'abondance de sa documentation ».

Des films très intéressants, sur Varsovie, Cracovie et les Karpathes, terminèrent cette soirée dont les assistants « remportèrent la plus profonde impression ».

A AUTUN

Une conférence sur la Pologne nouvelle a été donnée à Autun le 20 juin par Mme Bailly, au Cinéma, sous la présidence de S. G. MUR Chassignon, évêque d'Autun.

Les nombreuses personnes qui se sont inscrites à l'Union des Amis de la Pologne à la suite de cette conférence sont priées de retirer les publications auxquelles elles ont droit à la Librairie Chandieux, 4, Grande Rue.

AU CREUSOT

Trois jours après, une véritable fête d'amitié franco-polonaise fut organisée au Creusot par les Amis de la Pologne. Elle eut lieu au Théâtre des Variétés.

On put voir sur la scène de délicieuses fillettes polonaises en costume national, demeurer sages comme des images pendant la conférence et le concert, dont elles constituaient en quelque sorte les décors.

Présentée par le Dr LAGOUTTE, l'éminent chirurgien de l'Hôtel-Dieu du Creusot, Mme Rosa Bailly parla de la Pologne avec une ferveur qui remua et enthousiasma son auditoire. Tous les Creusotins présents voulurent participer à l'œuvre des A. P. M. Truszczyński, le jeune et charmant instituteur polonais du Creusot, tint à remercier Mme Bailly, et il s'adressa à ses compatriotes dans une allocution des plus éloquentes.

L'orchestre des Mines joua les hymnes nationaux. Des chœurs d'ouvriers polonais, qui chantaient sans accompagnement, se firent admirer pour leur sens de la mesure et la beauté des airs populaires qu'ils interprétaient.

Un soliste, M. ROZYCKI, interpréta avec une voix exquise et infiniment expressive des mélodies dont le public n'avait pas besoin de comprendre les paroles pour en saisir le sens. M. Rozycki est un artiste, dans toute la force du terme.

De telles manifestations sont particulièrement nécessaires dans les centres ouvriers où les Polonais sont nombreux. Il faut qu'aux yeux des Français, ces braves gens apparaissent dans le halo de gloire et de grandeur qui est celui de leur patrie. Ce serait une ingratitude et une sottise que de regarder ces émigrés comme des épaves.

Les personnes du Creusot qui ont souscrit à l'œuvre des A. P. trouveront les publications qui leur ont été promises à la librairie Pathley.

A MONTCEAU-LES-MINES

Le lendemain de la fête du Creusot, Mme Bailly répéta sa conférence à Montceau-les-Mines. Une erreur dans l'organisation empêcha malheureusement de venir au Cinéma-Pathé la plupart des personnes qui auraient voulu assister à la conférence. Ce fut donc devant une assistance très réduite que parla Mme Bailly. Mais on sait que nulle difficulté ne saurait la décourager. Peut-être ne fut-elle jamais aussi éloquente que devant ce petit nombre de Français dont elle voulait obtenir la collaboration à Montceau-les-Mines. Ils le comprirent et donnèrent de grand cœur leur adhésion aux A. P. M. PIQUET, ingénieur principal des Mines de Blanzay, présida la conférence.

Des chœurs polonais, sous la direction de M. DOMBROWSKI, instituteur, chantèrent de très belles mélodies. Puis, les Sokols, sous la direction de M. STRZBLECKI, exécutèrent dans la nuit claire d'étonnants exercices: celui des haches, rythme comme un ballet et accompagné de chants, celui des pyramides humaines, aux vingt combinaisons. Ces beaux gaillards, élégamment vêtus de blanc, strictement disciplinés, donnaient une impression de force et d'ordre dont les assistants furent saisis. Qu'il est regrettable que toute la population française

de Montceau n'ait pas été là pour leur rendre hommage ! Mais à présent que les A. P. sont installés à Montceau, les prochaines fêtes auront l'éclat qu'elles méritent.

Les publications des A. P. sont à la disposition de leurs adhérents à la librairie Courcol, place de l'Hôtel de Ville.

AU CIMETIÈRE MONTPARNASSE

Le groupe militaire des Amis de la Pologne : les Frères d'Armes franco-polonais, veut faire revivre les souvenirs glorieux qui dorment avec les vétérans des luttes pour l'indépendance de la Pologne dans la plupart de nos cimetières.

Leur première manifestation a eu lieu au cimetière Montparnasse, le 14 juin. Les tombes des insurgés de 1863 et celle du général Lipowski furent abondamment fleuries. Notre ami Raymond Chrétien donne plus haut le compte rendu de la cérémonie.

A ALGER

Un Grand Concert.

Le 11 juin, en matinée, un grand concert a été donné aux Folies Bergères par les soins des Amis de la Pologne à Alger.

Au programme : une partie musicale, un acte d'opéra, deux actes d'opérette suivis d'une sauterie avec jazz-band.

L'excursion polonaise.

Les excursionnistes de la Ligue Maritime et Commerciale polonaise ont été accueillis à Alger par les Amis de la Pologne et la section de la Ligue Maritime et Coloniale.

Un vin d'honneur leur a été offert, le samedi 29 mai, à la Brasserie de l'Etoile.

M. ROZÉB, Consul de Pologne, Président des A.P. d'Alger, dit combien les A. P. étaient heureux de souhaiter la bienvenue au premier groupement polonais qui visite la belle terre algérienne. Les annales de la Pologne montrent qu'elle fut dans son grand passé une puissance maritime. Malgré des obstacles regrettables et des volontés qui ont restreint sa part de frontières maritimes, elle se referra une marine, grâce à son énergie et à l'appui de la France. Un grand effort a été fait. Bientôt les navires polonais parcourront les mers : ce sera une belle fête pour la Ligue Maritime française et pour les Amis de la Pologne le jour où ils recevront le premier navire battant pavillon polonais.

Mlle CWIK, vice-présidente des A. P. d'Alger, salue les dames polonaises et rappelle l'accueil si chaleureux que reçurent en 1923 les A. P. en Pologne.

M. le Dr SOWINSKI, directeur de l'excursion, remercie de tout cœur au nom des Polonais la Ligue Maritime française et les Amis de la Pologne.

M. VIOLETTE, Gouverneur général de l'Algérie, au cours d'une audience accordée à M. ROZÉB, Président des Amis de la Pologne à Alger, a bien voulu lui faire connaître qu'il acceptait la Présidence d'honneur de ce Comité.

A CHATEAUX

Le Comité des A. P. à Châteauroux nous annonce sa constitution définitive :

Présidents d'honneur :

Le Préfet de l'Indre.

M. ORTH, Inspecteur d'Académie.

Comité d'honneur :

Mme ALLAIN.

L'abbé ARDOUIN, Directeur du journal « La Croix ».

M. BOULON, Directeur de l'Enregistrement.

L'abbé BRETON, Supérieur de l'Ecole Léon XIII.

M. BUTEL, Président du tribunal.

M. CHAIGNEAU, Proviseur du lycée.

Henriette CHARASSON.

Mlle DIEUZAIDE, Directrice du Collège.

M. PLANDRE, Directeur de l'Ecole Normale.

M. GAUBERT, Directeur du journal « Le département de l'Indre ».

Colonel GILLAIN, Commandant le 90^e d'Infanterie.

M. HUBERT, archiviste.

René JOHANNET.

M. LAFONS, Pasteur.

Colonel MASSENET de MARANCOUR, Commandant le camp d'aviation.

M. MELLOTÉ, conseiller d'arrondissement, directeur du journal « Le Centre républicain ».

M. PITON, Directeur de la Banque de France.

M. RATOUIS de LIMAY, Secrétaire Général de la Société d'Agriculture de l'Indre, Vice-Président du Syndicat des Agriculteurs de l'Indre.

Mlle TURMEAU, Directrice de la pension Turmeau.

Présidente : Mme LBHONCHU.

Secrétaire-Trésorier : Mlle STROWSKA, Professeur au Collège.

Comité d'action :

M. DAUBE, Professeur au Lycée.

M^{me} VINCENT.

M. WILLIAM.

Le groupe des A. P. au Lycée de garçons de Châteauroux créé sous l'impulsion de M. Roland PROT, compte 33 abonnés.

Un autre groupe scolaire vient de se créer au cours Turmeau, sous la direction de Mlle MORBAU-LALANDE.

A Mlle Magdelaine STROWSKA, nous renouvelons toutes nos félicitations. Il faut dire aussi qu'elle avait affaire aux Berrichons, et le Berry, qui n'a l'air de rien, est une pépinière d'amis de la Pologne : Rosa Bailly, Henri de Montfort, Victor Gimonet, le Dr Vincent du Laurier, voilà d'authentiques Berriauds !

UNE FÊTE DES A. P. Q. L.

ENFIN, après bien des déboires et des tribulations, notre fête mensuelle et dansante, qui devait avoir lieu le 26 Avril, puis le 3 Mai, a pu être donnée le 17.

C'était notre « dernière ». Oh ! rassurez-vous... pour cette année scolaire seulement !

Dès le mois de novembre, tous nos fidèles amis pourront se retrouver dans cet air de traditionnelle gaieté et de bonne et franche camaraderie qui anime toujours les réunions des A. P. Q. L. Celle du 17 n'a pas manqué à soutenir ce bon renom. Et ce fut une joie de voir tous nos danseurs et nos charmantes danseuses exacts au rendez-vous, malgré la grosse chaleur de la matinée (ajoutons que nous avons aussi pas mal de nouveaux) tourner avec entrain au son du banjo et ... de l'accordéon.

Car nous avons un accordéon ! Il exécutait même parfois des solos fort entraînants qu'accompagnaient en sourdine les pas glissés des danseurs.

Cette innovation ne fit, comme bien on pense, qu'apporter un piquant de plus.

On riait en évoquant les bals musette et, par la porte vitrée de l'A., nombreux étaient les curieux attirés par cet entrain. Je crois que tout le monde dansait... y compris les « nanouk » qui furent si appréciés qu'il nous fut impossible de satisfaire toutes les demandes.

Mais c'est là partie sportive.

Merci à tous ceux qui ont contribué à l'égayer, mais merci surtout et tout particulièrement à celles qui s'étaient chargées de la partie artistique, à M^{lles} COVO, BAVOUZET et THIVIN qui, non seulement avaient bien voulu nous accorder leur concours, ô combien apprécié ! vous le savez tous, mais encore avaient dû, par deux fois, bouleverser tous leurs projets pour les accorder avec nos changements de date.

C'est que nous y tenions à leur concours ! Pensez donc ! Personne n'a oublié leurs noms, personne n'a oublié que M^{lles} COVO et BAVOUZET sont nos artistes par excellence, nos fidèles collaboratrices qui, (avec M^{lle} RENÉE KRZYZANOWSKA, repartie en Pologne malheureusement pour nous, puisqu'elle nous a ainsi privés d'une virtuose incomparable), ont, pendant tout un an, assuré nos parties artistiques, coupant nos danses de programmes musicaux aussi agréablement variés que savamment exécutés.

Cette année ce fut M^{lle} Suzanne Thivin, lauréate du Conservatoire de Paris, qui remplaça M^{lle} Krzyzanowska. Vous aviez déjà entendu cette jeune artiste et vous aviez chaleureusement applaudi sa virtuosité. Le 17 elle fut encore meilleure : c'est tout dire.

Et voilà ce qui a contribué, avec beaucoup d'autres choses, à faire du dimanche 17 mai une date heureuse pour les A. P. Q. L.

Et maintenant « Bonnes Vacances », chers Amis, et... au mois de novembre !

S. DE LA CHASSAGNE.

L'AMPOL

L'« AMPOL » poursuit sa carrière, sous l'habile direction de L. M. de Montfort, et voit toujours s'accroître le nombre de journaux régionaux qui insèrent des communiqués bien documentés et impartiaux sur les affaires polonaises.

Les derniers communiqués ont porté sur :

La Pologne à la prochaine session de la S. D. N.

Les possibilités du commerce polono-russe.

Un problème douanier polono-allemand.

Création d'une police féminine en Pologne.

L'opinion danoise et la question du corridor.

Le parti socialiste polonais.

L'introduction de l'alcool en Pologne.

Un institut du radium à Varsovie.

Pour encourager l'agriculture polonaise.

Un voyage d'études des parlementaires anglais en Pologne.

La situation à Dantzig devient absurde.

L'intimidation est-elle un argument politique ?

Le commerce polonais, etc.

NOS GROUPES SCOLAIRES

MONSIEUR ADRIAN, proviseur du Lycée Alexandre Ribot à Saint-Omer, où s'est créé un des premiers groupes scolaires des A. P., et M. DUPONT, son trésorier, viennent de nous faire parvenir de la part du groupe la coquette somme de 244 francs pour nos éditions.

M. HURRY, instituteur à Jusisy, vice-président de notre Comité d'Action scolaire, nous a remis 34 francs, produit de la vente de nos brochures dans les écoles primaires de la banlieue parisienne.

ADRESSES DE RENNES



POMMADE ARDAGH
Contre les ENGELURES
Pharmacie POIRIER, rue Chalais.



M. BOSSARD-BONNEL		DEWACHTER	
Collections d'Instruments et Archets anciens. Correspondant d'Erard, Pleyel et Gaveau. 3, Rue Nationale TELEPHONE : 3.09		Confections pour Hommes Jeunes gens et Enfants 9, Place du Palais, 9 Téléphone : 1-08.	
Imprimerie Fr. SIMON 38 - Boulevard Laënnec - 38 Maison fondée en 1631		LIBRAIRIE GÉNÉRALE PLIHON & HOMMAY	
TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE GRAVURE — RELIURE Tous travaux pour Commerces, Industrie, Administrations, Sciences, Lettres.		Littérature Générale Droit, Sciences, Médecine LIVRES DE LUXE Editions Anciennes 5, rue Motte-Fablet, 5	
A LA VILLE DE REIMS OPTIQUE MÉDICALE Exécution des ordonnances des Docteurs Oculistes Réparations en tous genres — (Prix Modérés) — PATRON, 9, Rue Chalais		MAISON DES 100.000 BONBONS 1, Rue de l'Horloge, 1	
Les Kalinettes Rennaises Les Billettes de Rennes Délicieuses Spécialités.		Louis CARRÉ-MAURY Achète des Tapisseries Anciennes PARIS, 219, Faubourg St-Honoré. TÉLÉ. : ÉLYSÉES 10-20. RENNES, 1, Place du Palais, 1 TÉLÉ. : 5-27	



Faites installer votre CHAUFFAGE central
chez **PIOGÉ-BIAGGI**
8 14-16, Rue de la Monnaie, 14-16. 8



LES AMIS DE LA POLOGNE

Président : M. LOUIS MARIN, député ; *Secrétaire Générale* : Mme ROSA BAILLY ; *Trésorier Général* : D^r VINCENT DU LAURIER ; *Délégués généraux* : M. Henri de MONTFORT (Pologne) ; Mlle Hélène KRZYANOWSKA (Bretagne).

Comités Régionaux

- VERSAILLES. — *Président* : Général EON ; *Secrétaire Général* : Capitaine CONTRACT, Instituteur.
- RENNES. — *Président* : M. TURGEON, Doyen de la Faculté de Droit ; *Secrétaire Générale* : Mlle Hélène KRZYANOWSKA, Professeur au Conservatoire.
- NANTES. — *Président* : M. LYNIER, Président de la Société de Géographie ; *Secrétaire Générale* : Mme Henri PAVIN.
- LAVAL. — *Président* : Mme EVEN, Présidente de la Croix-Rouge.
- SOISSONS. — *Président* : M. MARQUIGNY, Député, Maire ; *Secrétaire Générale* : Mlle WYSZLAWSKA, Directrice du Collège ; *Trésorier* : M. Paul Le TELLIER.
- MULHOUSE. — *Président* : M^e STOUHS, Notaire ; *Secrétaire Générale* : Mlle LÉVY, agrégée d'histoire ; *Trésorier* : M. WIERNBERGER.
- COLMAR. — *Président* : M. BONFILS-LAPOUZADE, Président de Cour d'Appel ; *Vice-Président* : M^e FEHNER, Avocat ; *Secrétaires* : M. DIETRICH ; Mlle Alice STEGER, Professeur ; *Trésorier* : M. SCHAEDLIN, Juge au Tribunal.
- STRASBOURG. — *Président* : M. CARRÉ DE MALBERG, Président du Tribunal ; *Vice-Présidents* : MM. HAUC, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce ; Hubert GILLOT, Professeur à la Faculté des Lettres ; *Secrétaire Général* : M. FENNEBRESQUE ; *Trésorier* : M. WENGER.
- METZ. — *Président* : M^e PLASSIARD, bâtonnier ; *Vice-Présidents* : MM. PINON, Vice-Président du Tribunal ; PREVEL, ancien Maire ; *Secrétaire Général* : M. LAMARQUE d'ARROUZAT, Juge d'Instruction ; *Secrétaire* : M. FRISMAN, Greffier en chef ; *Trésorier* : M. RENAULD, Banquier.
- MARSEILLE. — *Président* : Général de TOURNADRE ; *Vice-Président* : M. ALLEC ; *Secrétaire Général* : M. Henri GACHON ; *Secrétaire* : M^e LEVERNE, avocat.
- TOULON. — *Président* : Général CASTAING, Président de l'Académie du Var ; *Vice-Présidents* : MM. FLEURY DE STE-ANNE ; Colonel FABRE ; Mme de MORTEMART DE BOISSE ; *Secrétaire Général* : M. GIRAUD, Professeur Honoraire ; *Secrétaire* : Mlle Y. GIRAUD ; *Trésorier* : M. SLIZEWICZ, Directeur de la Banque de Provence.
- MONTPELLIER. — *Président* : M^e CHAMAYOU, ancien Bâtonnier ; *Vice-Présidents* : MM. VIDEL, Professeur à la Faculté de Médecine ; BLANCHARD, Professeur à la Faculté des Lettres ; *Secrétaire Général* : Colonel COQUINET ; *Trésorier* : Commandant BOND.
- ARLES — *Président* : M. LIEUTAUD, Président du Syndicat d'Initiative ; *Trésorier* : Mlle LAVAL.
- AVIGNON. — *Président* : M. POINET, Ingénieur ; *Secrétaire Général* : D^r GODLEWSKI.
- ALGER. — *Président* : M. ROZÉ, Agent consulaire de Pologne ; *Vice-Présidents* : Mlle CWIK, Professeur Honoraire d'Ecole Normale ; M^e GORSKI, Avocat à la Cour d'Appel ; *Trésorier* : M. ROBIN ; *Secrét.* : Mlle PERONY ; *Secrét.-adj.* : Mlle DOULIEN.
- ALBI. — *Président* : M. JARRIGE, Directeur des Mines ; *Secrétaire Général* : M. PÉRIÈRES, Inspecteur Primaire ; *Trésorier* : M. LÉVIEUX, Directeur d'Ecole.
- BESANÇON. — *Président* : M. VILLAT, Professeur à la Faculté des Lettres ; *Secrétaire Générale* : Mlle G. BERTRAND, agrégée des Lettres.
- COGNAC. — *Président* : M. Georges MENIER, Maire ; *Secrétaire Générale* : Mlle J. PINGAUD, Professeur.
- BEZIERS — *Pr.* : D^r VABRE ; *Vice-Pr.* : Mme la Directrice du Collège ; M. BALDY ; *St.* : Mlle TUROT, Professeur agrégée.
- ST-OULIER. — *Président* : M. ADRIAN, Proviseur du Lycée ; *Secrétaire* : M. DELIGNY, Professeur.
- CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Comité des Ardennes) — *Président* : Général de WIGNACOURT ; *Vice-Présidents* : Colonel MICANEL ; MM. DACREMONT, Adjoint au Maire ; LAMBERT ; Luc, Inspecteur d'Académie ; *Secrétaire* : M. DELAHAYE, Proviseur ; *Trésorier* : M. BOHRR.
- LE HAVRE. — *Président* : Amiral DIDELOT ; *Vice-Présidents* : MM. A. DUBOSC, Césaire LE GRAND, Proviseur ; *Secrétaire Général* : M. LIBURY ; *Trésorier* : M. CHALET.
- ST-LO. — *Président* : M. FUSTER, Inspecteur d'Académie ; *Vice-Président* : M. GAILLARDON, Inspecteur d'Enseignement primaire ; *Secrétaire Générale* : Mlle G. GAILLARDON.
- CHALONS-SUR-MARNE. — *Président* : M. LÉAUD, Directeur d'Ecole Normale ; *Vice-Président* : M. Marc MILLET, V. P. du Conseil de Préfecture ; *Secrétaire Général* : M. BERLAND, Archiviste départemental ; *Délégué* : M. Victor GIMONET, Secrétaire de l'Ecole des Arts et Métiers ; *Trésorier* : M. ROYER, Président des Groupements économiques de Champagne.
- ANGERS. — *Président* : M. le D^r BOCQUEL ; *Vice-Présidents* : M. KOSZUL, M. le chanoine URSEAU ; *Secrét. Gén.* : M. J. MOISAN.
- LUNEL. — *Président* : M. Louis CHAPEY ; *Secrét. Gén.* : M. Louis ABRIG ; *Trés.* : M. DUCAILAR.
- TROYES. — *Prés.* : M. de MONTGOLFIER, Industriel ; *Vice-Prés.* : M. GUIS, libraire ; *Sec. Gén.* : M. LAURENT-NIWINSKI ; *Trés.* : M. GARNIER, Ingénieur.
- CHATEAUROUX. — *Présidente* : Mme LEHONCHU ; *Secrétaire Générale* : Mlle M. STROWSKA, Professeur au Collège.
- COMITÉ DU QUARTIER LATIN. — *Président* : W. LANDY ; *Vice-Présidente* : Mlle de la CHASSAGNE ; *Secrétaires* : MM. BÉRIDOT-BOURELLY ; BLANC ; *Trésorier* : M. TRAYER.
- COMITÉ D'ACTION SCOLAIRE. — *Président* : M. NOUVEL, Préfet des Etudes à Ste-Barbe ; *Vice-Présidents* : M. DURAND, (St-Louis) ; M. HUREY, Instituteur ; *Secrét. Gén.* : Mlle POLLET (Fénelon) ; *Trés.* : M. TRESSE (Buffon) ; *Délégués* : M. VERNIER, Mlle PIEDZICKA.
- LES FRÈRES D'ARMES FRANCO-POLONAIS, *Directeurs* : MM. TLOU, R. CHRÉTIEN.

Groupes Régionaux

CLERMONT FERRAND, M. DESDEVICES du DÉZERT, Doyen de la Faculté des Lettres ; BEAUNE, Mlle BIDAUT, Professeur ; BOURG-MACON, M. DUBAIN, Professeur au Lycée ; BARCELONNETTE, M. CAIRE ; EMBRUN ; BRIANÇON, M. SÉCLER, Principal ; LA ROCHELLE, D^r DROUINEAU ; CHERBOURG ; ST-SERVAN, Mme BREILLOT ; NIMES, Mlles REBOUL et VERRIEUX, agrégée de Sciences ; AIX-EN-PROVENCE ; BEAUCAIRE ; BETHUNE, M^e LEGILLON, avocat ; COMMERCY, M. TOUCAS-MASSILLON, Sous-Préfet ; ROCHEFORT ; LE CREUSOT ; CARCASSONNE, M. ROUGE, négociant ; ALAIS, Mlle GUÉRIN, Professeur ; SAUMUR ; CHOLET, M. POURRIAS, organiste ; AURILLAC, M. Louis FARRIS, ancien député ; MAURIAC, M. RHYT, négociant, et M. TOURTOULOU, instituteur honoraire ; FIGEAC ; CHATEAUROUX, Mlle M. STROWSKA, professeur au Collège ; MONTCEAU-LES-MINES ; AUTUN.